Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 029-212900633-20260604-SDE2026_004-DE

**SYNDICAT MIXTE DES EAUX**
**DU NORD DU CAP-SIZUN**

Mairie de GOULIEN
29 770

Téléphone : 02 98 70 06 04
E-mail : mairie@ goulien.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Séance du 4 juin 2026**

- - - - -

Le comité du Syndicat Mixte des Eaux du Nord Cap Sizun s'est réuni le jeudi 4 juin 2026, à 14h30, à la maison du vent de Goulien sous la présidence de M. Henri Goardon.

Étaient présents :

| | |
|---|---|
| Pour Beuzec Cap Sizun : | Jean-Pierre Le Bras, Guy Pichavant, Philippe Kérouédan |
| Pour Cléden Cap Sizun : | Stéphane Danzé, Thierry Le Dantec |
| Pour Goulien : | Henri Goardon, Evelyne Laurin, Julien Goraguer |
| Pour Douarnenez Communauté : | Henri Savina, Marie-Pierre Bariou |

Etaient absents : Roger Quideau, François Guet
Assistait à la réunion : SAUR : Stéphane Dubray.
M. François Guet a donné procuration à Mme Marie-Pierre Bariou
Mme Evelyne Laurin a été désigné secrétaire de séance.

**Affectation du résultat définitive 2025**

Suite à l'affectation provisoire (délibération du 19 février 2026), Monsieur le président expose que le CFU laisse apparaitre un excédent d'exploitation définitif de 179 451,73 € (et non de 548 923,77€ Il propose au comité syndical d'affecter ce résultat totalement en section d'investissement 2025 au compte RI 10-1068.
Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide d'affecter au compte R-1068 la somme de 179 451,73 €.

Les résultats du budget primitif 2026 arrêtés et votés, en date du 19 févier, ne diffèrent pas, soit :

- En section de fonctionnement, en dépenses et en recettes : 382 200,00 €
- En section d'investissement, en dépenses et en recettes : 1 476 210,44 €

Pour copie certifiée conforme,
Le Président-Henri GOARDON